Documentation sur Nayac

– **Albert Carrière** dans « Notes sur Saint Rome de Tarn :

Nayac. Nayac en 1573 appartenait à Jean de Thubières qui par son testament en laisse le cabal laine et fromage à Jacqueline de Bornac sa femme. Cet acte porte que les Anglais ont brûlé la dite métairie. Il faut voir là une faute de copiste : le capitaine du Ram l'avait brûlée en 1572. « *Nayac est réputé dans tous les environs pour être le meilleur en fonds et le plus productif du Causse. La contenance est de 1 330 seterées. M. de Caylus en était propriétaire en 1667 et en 1772. Ce domaine s'afferme 3 000 livres. M. de Nayrac n'est pas fondé à réclamer au dégrèvement* ». (27 avril 1792 archives de la mairie de St-Rome).

– J**ean Delmas** dans « Mœurs et Coutumes », tome 2

– *Nayac* : domaine noble avec château, appartenant aux Gozon en 1410 et par succession aux Tubières (XVIe s).